

(Suivaient sur l'original des figures d'animaux tracées par les chefs des nations sauvages.)

“ Ainsy signé :

“ DAUMONT DE SAINT-LUSSON.”

Nicolas Perrot rapporte que quelques représentants d'autres nations, arrivés après coup, reconnurent aussi le roi de France comme leur souverain et protecteur. Il dit aussi que les sieurs Jolliet, Mogras, Moreau, Masse, Chavigny, Lagillier, Mayseré, Dupuis, Bibaud (ou Bidaud), Joviel, Porteret, Duprat, Driol et Bonhomme, présents à la cérémonie du 14 juin, étaient “ des Français qui se trouvaient sur les lieux en traite.” Il ajoute : “ Cela (la prise de possession) fut exécuté suivant l'instruction donnée par M. Talon Toutes ces nations s'en retournèrent chacune chez elle, et vécurent plusieurs années sans aucun trouble de part et d'autre.”

C'est à la gloire éternelle de la France d'avoir cherché à civiliser les Sauvages partout, en Amérique, où son influence pouvait se faire sentir, à l'inverse d'autres pays d'Europe qui s'employèrent cruellement à les écraser et à les faire disparaître. Si quelquefois des Français abusèrent de la faiblesse des Indiens aux prises avec leur funeste passion pour l'eau-de-vie, d'autres Français, comme les Montmorency-Laval, les Allouëz, les La Durantaie, et comme le roi de France lui-même, s'interposèrent pour les protéger.

La page de nos annales qui relate la réunion historique du Sault Sainte-Marie est relativement peu connue; elle le serait davantage si elle était tachée de sang; elle le deviendra tout à fait lorsqu'elle aura été transcrite sur la toile par un de nos artistes.

Le Père d'Ablon donne des détails intéressants sur cette cérémonie de prise de possession, au cours de laquelle les Français “ pour lors en ce lieu ” chantèrent le “ Vexilla Regis,” l’ “ Exaudiat ” et le “ Te Deum ”, à la grande admiration des Sauvages. Louis Jolliet, l'ancien séminariste de Monseigneur de Laval, qui était familier avec la mélopée grégorienne, dut